



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 18 d) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique : produits de base

Produits de base : tendances et perspectives mondiales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport établi par le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en application de la résolution [70/191](#) de l'Assemblée générale, met en évidence les tendances et les perspectives des marchés des produits de base et en analyse les principaux déterminants. Il montre qu'en 2016, les prix des produits de base ont sensiblement augmenté, mettant ainsi fin à une baisse tendancielle de cinq années, encore que le recul enregistré par ces prix durant les quatre premiers mois de 2017 amène à se demander s'il y a véritablement eu inversement de tendance. Les hausses survenues en 2016 étaient une bonne nouvelle pour les pays en développement tributaires des produits de base, même si le niveau général des prix de ces produits demeure bien en deçà des sommets atteints en 2011. Comme il a été souligné lors d'un dialogue sur les tendances et les perspectives des marchés des produits de base organisé en 2016 par l'ONU, la diversification est un pilier de la stratégie mise en œuvre par les pays en développement tributaires de produits de base pour réduire leur vulnérabilité face à la variabilité et aux chocs des prix de ces produits et pour atteindre les objectifs de développement durable du Programme 2030.

* [A/72/150](#).



I. Introduction

1. Le présent rapport, qui porte sur les tendances et les perspectives mondiales dans le secteur des produits de base, a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en application de la résolution 70/191 de l'Assemblée générale. Il analyse l'évolution récente des marchés des produits de base, en mettant l'accent sur les tendances des prix et leurs déterminants. Les trois principaux groupes de produits couverts dans le présent rapport sont les suivants : a) les produits de base agricoles et alimentaires, les boissons tropicales, les graines oléagineuses et les huiles végétales et les matières premières agricoles; b) les minéraux, minerais et métaux; et c) l'énergie, notamment le pétrole, le gaz et le charbon.

2. Le rapport résume en outre les échanges de vues tenus lors d'un dialogue sur les tendances et les perspectives des marchés des produits de base organisé le 16 mai 2016 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, ainsi que les enseignements qui en ont été tirés. Il met aussi en évidence l'importance de la diversification et les principaux obstacles entravant celle-ci dans les pays en développement tributaires des produits de base.

II. Évolution des marchés des principaux groupes de produits de base

A. Vue d'ensemble

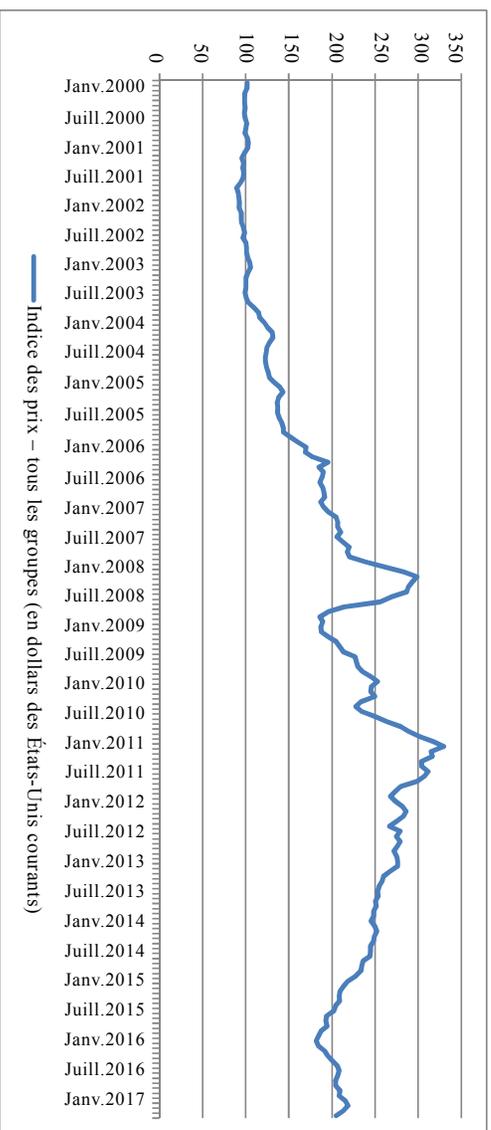
3. Après avoir atteint leur niveau le plus bas en cinq ans en 2016, les prix des produits de base se sont inscrits sur une tendance à la hausse jusqu'au début de 2017. L'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED¹ a atteint 218,8 points en février 2017, soit une augmentation de 20,4 % par rapport à sa valeur de janvier 2016, qui était de 181,8 points (voir fig. I). Cependant, les dernières données disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport montrent que les prix des produits de base enregistrent de nouveau un recul; l'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED était de 205,2 points en avril 2017. De manière générale, ces prix demeurent bien en deçà des sommets qu'ils avaient atteints lors de leur dernière envolée (voir fig. I).

4. La remontée des prix des produits de base survenue en 2016 a été principalement imputable à des contraintes du côté de l'offre et à des incertitudes liées à la production, qui ont touché particulièrement les prix des métaux et des produits agricoles. Les mauvaises conditions climatiques liées au phénomène El Niño ont occasionné des déficits de production pour des produits de base agricoles tels que l'huile de palme, le riz et le café. La contraction de la production de cuivre, de nickel et de zinc a pesé sur l'approvisionnement en minéraux, minerais et métaux. La tendance à la hausse des prix des produits de base semble s'être interrompue en 2017, en raison de l'amélioration des conditions de l'offre de plusieurs produits de base agricoles et de plusieurs métaux.

¹ L'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED couvre les sous-groupes de produits suivants : tous les produits alimentaires (aliments, boissons tropicales, graines oléagineuses et huiles végétales), les matières premières agricoles ainsi que les minéraux, les minerais et les métaux.

Figure I
Indice des cours des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED (janvier 2000-avril 2017)

(2000 = 100)



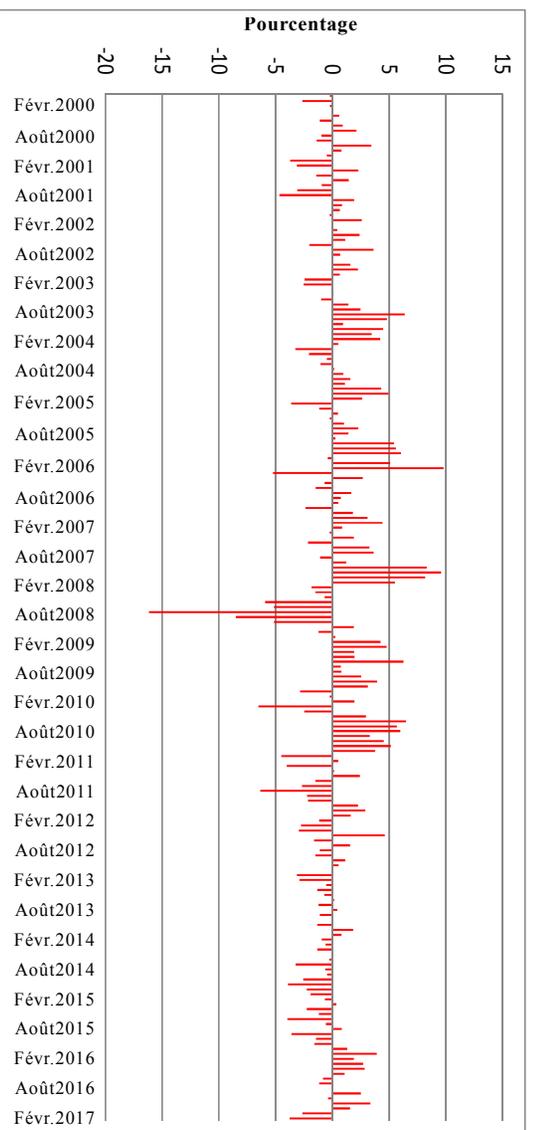
Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

5. Les fluctuations des prix des produits de base ont été modérées ces cinq dernières années (voir fig. II). La dernière variation mensuelle de plus de 5 % de l'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED remonte à octobre 2011. Cependant, certains produits de base ont connu d'importantes fluctuations des prix. La section suivante examine l'évolution des marchés pour les principaux groupes de ces produits.

Figure II

Fluctuations mensuelles de l'indice des prix nominaux des produits de base, hors pétrole, de la CNUCED (février 2000-avril 2017)

(2000 = 100)



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

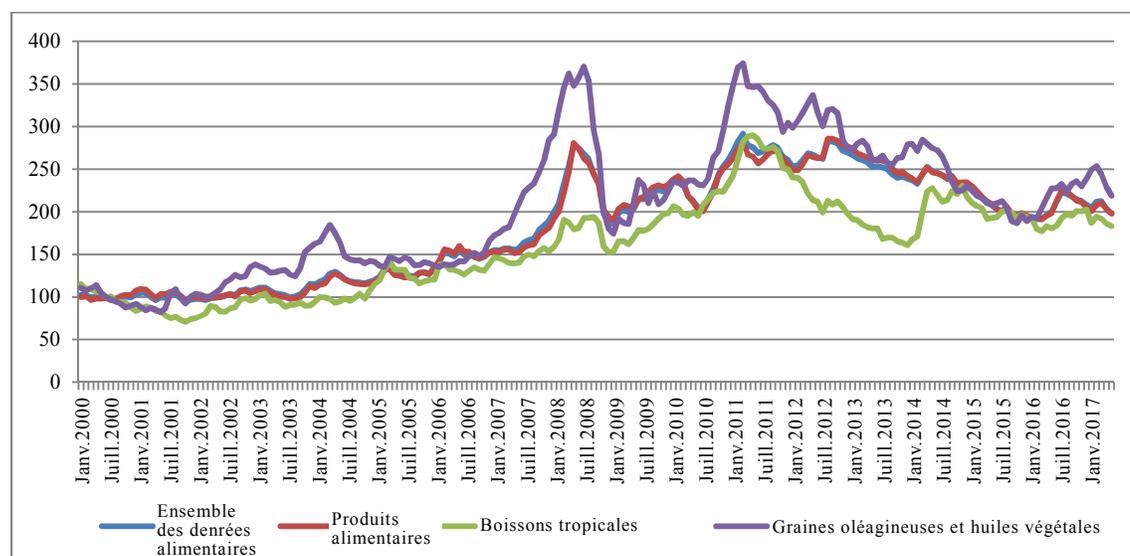
B. Produits agricoles et alimentaires

6. En janvier 2016, l'indice des prix des produits alimentaires de la CNUCED s'est établi à 191,1 points, soit son niveau le plus bas en sept ans. Au cours des six mois suivants, l'indice s'est inscrit sur une tendance à la hausse, du fait notamment des mauvaises conditions climatiques liées au phénomène El Niño, qui ont entraîné des chutes de la production et suscité des incertitudes. Depuis le milieu de 2016, on assiste à un recul des prix des produits agricoles, même si de brefs mouvements à la hausse ont été enregistrés en janvier et en février 2017. Tous les sous-indices de l'indice des prix des produits alimentaires de la CNUCED ont connu d'importantes baisses entre janvier et avril 2017, la plus marquée concernant les prix des oléagineux et des huiles végétales (13,6 %) (voir fig. III).

Figure III

Indices des cours de certains groupes de produits de base, janvier 2000-avril 2017

(2000 = 100).



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

7. Depuis 2012, les prix des céréales ont globalement suivi une tendance à la baisse, notamment en raison de la forte production et de l'augmentation des stocks (voir fig. IV). Au cours de la campagne 2016-2017, la production de blé et de maïs a atteint un chiffre record, ce qui s'est traduit par une offre de céréales d'un niveau sans précédent sur le marché mondial. Dans ces conditions, le prix du blé (blé de force rouge d'hiver n° 2) s'est établi à 191 dollars des États-Unis la tonne en avril 2017, soit une baisse de 4,5 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 21,7 % par rapport au niveau d'avril 2015. Le prix du maïs (maïs jaune n° 3) a atteint son niveau le plus bas en avril 2017, lorsqu'il s'est établi à 158 dollars la tonne.

8. Les marchés des céréales devraient rester relativement stables à l'avenir, pour autant que les conditions climatiques demeurent favorables. Le Conseil international des céréales s'attend à ce que la production de maïs et de céréales atteigne respectivement 736 millions et 1 026 millions de tonnes pour la saison 2017-2018, soit des niveaux légèrement au-dessous de ceux de la saison 2016-2017². La forte

² Voir le rapport n° 476 établi par le Conseil international des céréales sur le marché des céréales (27 avril 2017).

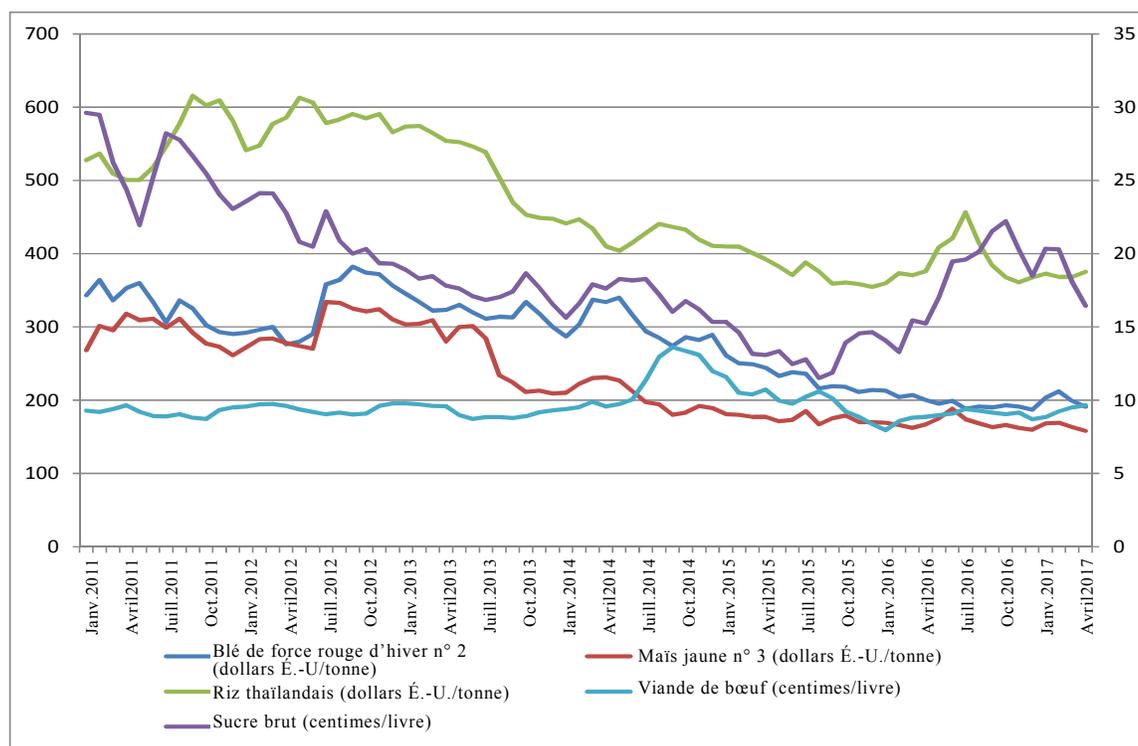
demande attendue devrait conduire à une réduction modérée des stocks, pouvant provoquer une légère hausse des cours.

9. Les marchés du riz ont connu une flambée des prix durant la première moitié de 2016. Les prix du riz thaïlandais ont augmenté de 26,9 % entre janvier et juillet 2016 en raison des pertes causées par les mauvaises conditions climatiques liées au phénomène El Niño dans les principaux pays producteurs, notamment en Inde, en Thaïlande et au Viet Nam. L'augmentation attendue du volume de la production mondiale a par la suite conduit à un ajustement à la baisse des prix. En rythme annuel, le prix du riz thaïlandais est resté stable à 375 dollars la tonne en avril 2017, contre 376 dollars la tonne en avril 2016. Les perspectives des marchés du riz demeurent stables, les prévisions relatives à la demande et à l'offre ne faisant apparaître aucun changement d'envergure par rapport à la saison précédente.

10. Le marché du sucre a connu des turbulences au cours des trois premiers trimestres de 2016, où un élargissement de l'écart entre l'offre et la demande a conduit à une baisse historique des stocks. Entre janvier et octobre 2016, le prix du sucre (moyenne des prix quotidiens de l'Accord international sur le sucre) est passé de 14,05 centimes à 22,22 centimes la livre, soit une augmentation de 58,1 %. Cette remontée a provoqué une augmentation de l'offre qui a fini par ramener le prix du sucre à 16,44 centimes la livre en avril 2017. Par ailleurs, les prévisions à la hausse de l'offre mondiale portent à croire que les prix ne vont probablement pas augmenter pour la prochaine saison. Actuellement, la seule chose qui pourrait faire monter les prix du sucre est la possible baisse de la production en cas de survenance du phénomène El Niño en 2017.

Figure IV
Prix nominaux de certains produits alimentaires et agricoles, entre janvier 2011 et avril 2017

(2000 = 100)



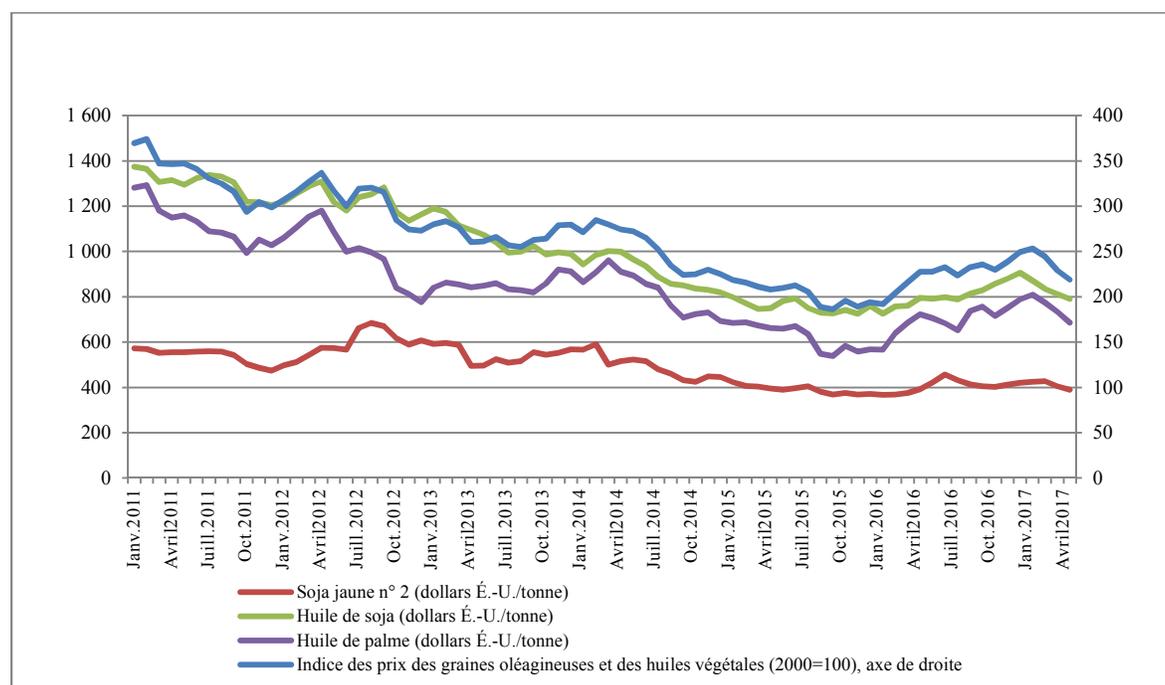
Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

11. Le prix de la viande de bœuf congelée australienne et néo-zélandaise a atteint un niveau sans précédent en septembre 2014 (272 centimes de dollars la livre), en raison de sévères contraintes du côté de l'offre. Par la suite, la hausse de l'offre et la diminution de la demande ont enclenché une tendance à la baisse qui a duré jusqu'au mois de janvier 2016, lorsque les prix de la viande de bœuf sont retombés à 159 centimes la livre, soit une chute de 41,6 % en l'espace de 16 mois. Ces prix ont été moins instables en 2016, avec une tendance légèrement à la hausse durant la première moitié de l'année, suivie d'une tendance légèrement à la baisse durant la deuxième moitié. Une forte demande a provoqué une augmentation de 9 % des prix de la viande de bœuf, qui sont passés de 177 centimes la livre en janvier 2017 à 193 centimes la livre en avril de la même année. Vu les prévisions relatives à l'offre et à la demande, on devrait observer une légère tendance à la hausse à l'avenir.

12. L'indice des prix des graines oléagineuses et huiles végétales de la CNUCED s'est inscrit sur une tendance à la baisse entre août 2011 et septembre 2015, perdant 42,7 % de sa valeur. Cette tendance s'est quelque peu inversée en 2016, sous l'effet de la réduction de la production de certaines graines oléagineuses comme le soja en Amérique du Sud et l'huile de palme en Asie du Sud-Est, en raison des mauvaises conditions climatiques liées au phénomène El Niño. Les prévisions, qui tablent sur une production de soja record pour la saison de croissance 2016-2017, ont entraîné un fléchissement des prix des graines oléagineuses et des huiles végétales en 2017. En avril 2017, l'indice des prix des graines oléagineuses et huiles végétales de la CNUCED était en moyenne de 219 points, soit une augmentation de 17,5 % par rapport à septembre 2015. Si les prévisions annoncent une augmentation de la demande pour la saison 2017-2018, elles tablent également sur une hausse de la production de graines oléagineuses, ce qui signifie que les prix devraient rester relativement stables.

Figure V

Indice des prix et prix de certains produits de base de sur les marchés des graines oléagineuses et des huiles végétales, janvier 2011-avril 2017



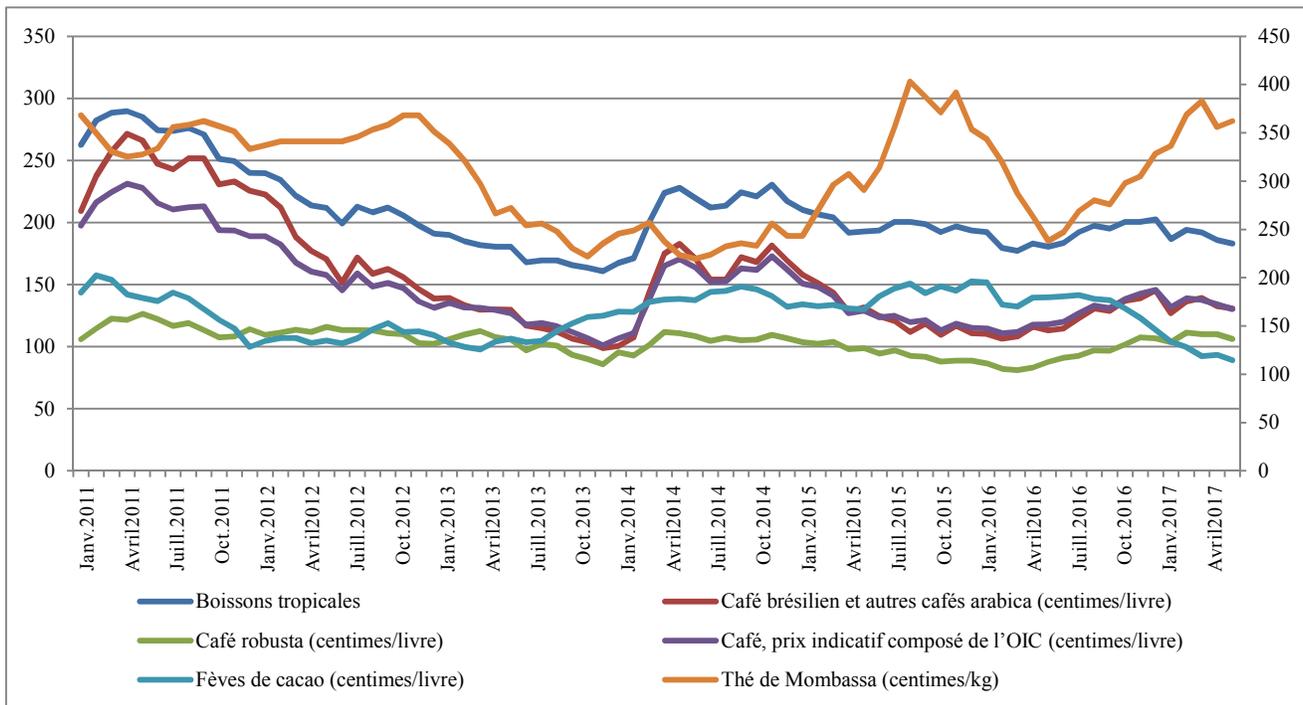
Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

13. L'indice des prix des boissons tropicales est resté relativement inchangé depuis le début de 2015 et était de 183 points en avril 2017, soit une hausse de 1,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, la stabilité de l'indice composite masque d'importantes fluctuations sur les marchés des différentes boissons tropicales. Dopé par les sécheresses au Brésil et par le cours élevé du real, le prix indicatif composé de l'Organisation internationale du café a connu une hausse abrupte de 31,4 %, passant de 111 centimes la livre en janvier 2016 à 145 centimes la livre en novembre 2016. Ce redressement des prix s'est ensuite inversé car ses causes sous-jacentes se sont également inversées : les perspectives météorologiques et les prévisions de l'offre dans les principaux pays producteurs se sont améliorées et le réal brésilien s'est déprécié. En avril 2017, le prix indicatif composé de l'Organisation internationale du café se situait en moyenne à 130 centimes la livre, soit une hausse de 10,6 % en rythme annuel, mais une baisse de 10,6 % par rapport à novembre 2016. Les prévisions, qui tablent sur une production robuste pour la période de croissance 2017-2018, montrent que les prix ne devraient pas augmenter à moyen terme, sauf si de mauvaises conditions climatiques perturbent les récoltes.

14. Les prix des fèves de cacao ont amorcé une baisse tendancielle en juillet 2016, face à des prévisions de hausse de la production en Afrique de l'Ouest et à un excédent de l'offre attendu pour la saison 2016-2017. Le prix moyen des fèves de coca était de 89 centimes la livre en avril 2017, soit son niveau le plus bas en une décennie et en recul de 41,6 % par rapport aux 152 centimes la livre de novembre 2015. Cette évolution négative a été alimentée par la perspective d'une augmentation considérable de la production en Côte d'Ivoire et au Ghana et d'un excédent record de l'offre. À terme, la forte production devrait largement suffire à couvrir la demande croissante et les prix des fèves de cacao devraient rester bas.

15. Les marchés du thé ont été caractérisés par une très grande variabilité ces deux dernières années. En juillet 2015, le prix moyen du thé noir de Mombassa a atteint un niveau moyen record de 403 centimes le kilogramme. Il a par la suite dégringolé pour revenir à 238 centimes le kilogramme en avril 2016, soit une diminution de 41 % en neuf mois, en raison principalement de l'offre excédentaire. Après un nouveau retournement de tendance, le prix moyen du thé noir de Mombassa s'est établi à 362 centimes le kilogramme en avril 2017, soit une hausse de 52,1 % par rapport à la même période de 2016. Il devrait rester instable car les risques liés aux conditions climatiques dans les principales régions de production rendent difficile toute prévision relative à l'offre.

Figure VI
Tendances des prix de certaines boissons tropicales, janvier 2011-avril 2017

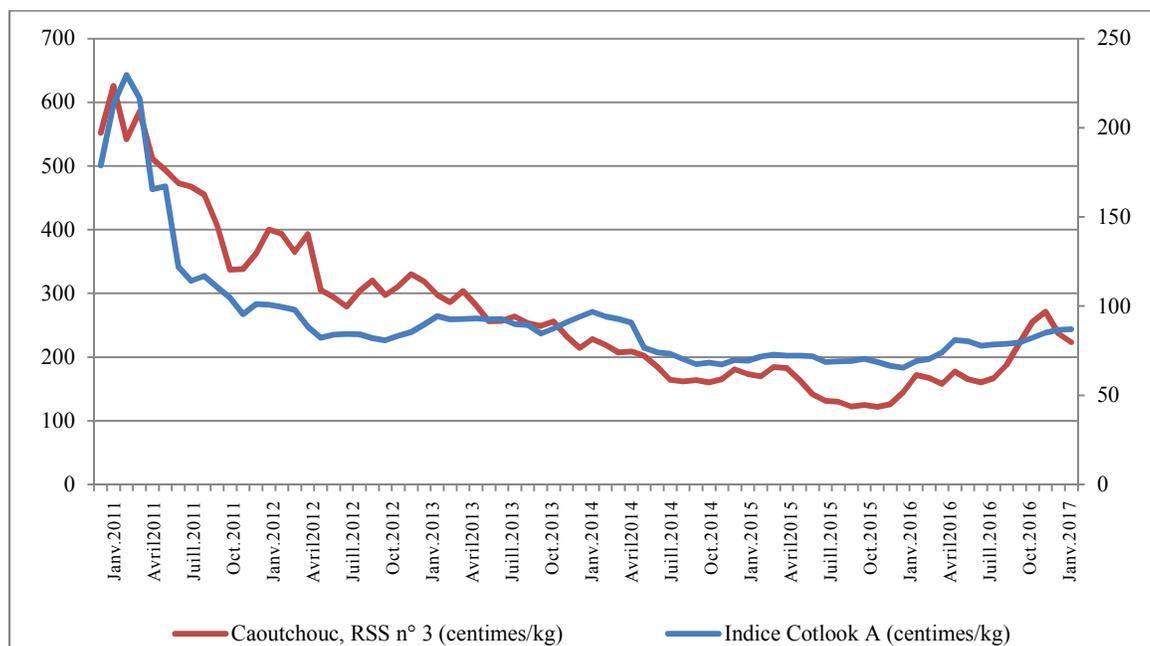


Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

16. Après leur forte poussée en 2011, les prix des matières premières agricoles ont enregistré jusqu'en 2015 un fléchissement prononcé. (voir fig. VII). Par exemple, le prix du caoutchouc (feuille de caoutchouc fumé n° 3) est tombé de 626 centimes le kilogramme en février 2011 à 165 centimes le kilogramme en janvier 2015, soit un plongeon de 73,6 %. Après un nouveau recul dans la deuxième moitié de 2015, les principaux producteurs, notamment l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, ont instauré en mars 2016 un régime de quotas d'exportation, qui a inversé la tendance et généré une hausse de 54,2 % du prix du caoutchouc, lequel est passé de 145 centimes le kilogramme en mars 2016 à 223 centimes le kilogramme en avril 2017. À terme, la production en hausse devrait être insuffisante pour faire à la croissance de la demande mondiale, de sorte que les prix devraient continuer d'augmenter.

17. Le prix du coton (indice Cotlook A) s'est contracté de 70,7 %, revenant de 230 centimes la livre en mars 2011 à 67 centimes la livre en janvier 2015. Par la suite, les prix sont restés globalement stationnaires jusqu'en mars 2016, lorsqu'ils sont repartis à la hausse. En avril 2017, le prix de l'indice Cotlook A s'est établi à 87 centimes la livre, soit une progression de 25,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. S'agissant des perspectives du marché du coton, on table provisoirement sur une augmentation de la production et sur la poursuite de la mise aux enchères des stocks de coton par la Chine, ce qui devrait ralentir la tendance à la hausse des prix.

Figure VII
Tendances des prix de certaines matières premières agricoles,
janvier 2011-avril 2017



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

C. Minéraux, minerais et métaux

18. Les prix des minéraux, minerais et métaux ont connu un fléchissement pendant près de cinq ans, après avoir atteint un niveau record au début de 2011. Entre février 2011 et janvier 2016, l'indice des prix des minéraux, minerais et métaux de la CNUCED est revenu de 418 à 178 points, soit un recul de 57,3 %³. La tendance à la baisse s'est inversée en 2016, l'indice des prix revenant à 239 points en décembre 2016, en raison principalement d'une contraction de l'offre et d'incertitudes, notamment sur les marchés du nickel, du cuivre et du zinc. En rythme annuel, l'indice des prix des minéraux, minerais et métaux a enregistré une augmentation de 37,8 % en janvier 2017. La tendance à la hausse s'est inversée à la fin du premier trimestre de 2017 et l'indice a baissé de 5,5 %, tombant de 254 points en février 2017 à 240 points en avril 2017 (voir fig. VIII), sous l'effet principalement d'une forte chute des prix du minerai de fer face aux attentes d'une diminution de la demande en Chine.

19. Le prix du minerai de fer dépend fortement de la consommation en Chine, qui importe plus des deux tiers de la quantité totale du minerai de fer transitant par voie maritime. La production d'acier dans ce pays, en particulier, est un indicateur important de la demande de minerai de fer. Lorsque la croissance de cette production s'est ralentie en 2014 avant de devenir négative en 2015, le prix du minerai de fer importé au port de Tianjin a perdu 70,3 % de sa valeur, revenant de 136 dollars la tonne sèche en décembre 2013 à 40 dollars la tonne sèche à la même période de 2015 (voir fig. VII). Par la suite, les prix ont augmenté pour quasiment

³ L'indice des prix des minéraux, minerais et métaux de la CNUCED couvre le cuivre, l'aluminium, le minerai de fer, le nickel, le plomb, le zinc, l'étain, la roche phosphatée, le manganèse et le minerai de tungstène. Il n'inclut ni l'or ni l'argent..

doubler entre janvier et décembre 2016, suite à une remontée de la demande en Chine et à une réduction de la production dans les mines à coûts d'exploitation élevés. En avril 2017, le ralentissement de la demande d'acier en Chine et les inquiétudes suscitées par la surproduction ont fait chuter les prix du minerai de fer jusqu'à 71 dollars la tonne sèche. Par ailleurs, les conditions favorables du côté de l'offre rendent peu probable tout redressement sensible des prix dans un avenir proche.

Figure VIII

Indice des prix des minéraux, minerais et métaux (2 000 = 100) et du prix nominal du minerai de fer, janvier 2011-avril 2015



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

20. Le prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres a atteint un niveau sans précédent en février 2011 lorsqu'il s'est établi à 9 867 dollars la tonne. Par la suite, il a enregistré une longue baisse tendancielle pour revenir à un peu plus de la moitié du record de 2011, soit 4,458 dollars la tonne en janvier 2016. Entre juin et décembre 2016, les prix du cuivre ont progressé de 21,9 % en dépit d'une hausse considérable de l'offre du fait de l'expansion des opérations dans les mines existantes et de la mise en exploitation de nouvelles mines au Pérou et au Mexique. L'augmentation des prix découlait de plusieurs facteurs, notamment un redressement de la demande en Chine et la spéculation intense qui a suivi l'élection présidentielle de 2016 aux États-Unis d'Amérique. Vu les prévisions du Groupe d'étude international du cuivre, qui tablent sur une baisse de 1 % de l'offre en 2017, les prix ne devraient pas augmenter davantage.

21. Les prix de l'aluminium ont fluctué à la baisse en 2015, en raison d'une forte expansion de l'offre et d'une faible progression de la demande. Entre janvier et décembre 2015, le prix de l'aluminium à la Bourse des métaux de Londres a chuté de 17,4 %, tombant de 1 808 dollars la tonne à 1 494 dollars la tonne (voir fig. IX). Les prix ont par la suite augmenté sous l'effet d'un rebond de la demande et d'une

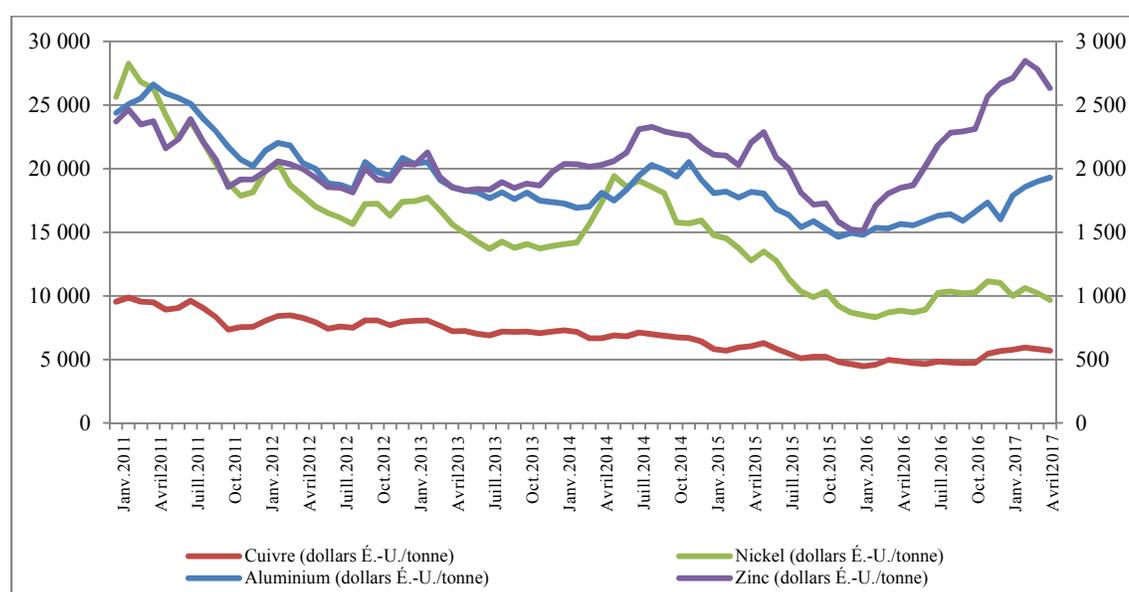
réduction de l'offre plus marquée que prévu à la fin de 2015. En avril 2017, le prix moyen de l'aluminium à la Bourse des métaux de Londres était de 1 931 dollars la tonne. Leur augmentation récente allant sans doute stimuler l'offre, les prix ne devraient pas connaître une nouvelle forte progression dans un avenir proche.

22. Le prix du nickel s'est brièvement écarté de sa tendance générale à la baisse au début de 2014, lorsque l'Indonésie a interdit les exportations du minerai de fer brut. À la suite de l'augmentation des exportations de nickel des Philippines, en particulier vers la Chine, les prix de ce métal sont repartis à la baisse jusqu'au début de 2016 (voir tableau IX). Le prix du nickel à la Bourse des métaux de Londres a ainsi chuté de 56,4 %, revenant de 19 047 dollars la tonne à 8 306 dollars la tonne en février 2016. Les fermetures de mines aux Philippines en raison de problèmes environnementaux ont ensuite fait remonter le prix jusqu'à 11 010 dollars la tonne, avant un retour à 9 665 dollars la tonne en avril 2017. La levée de l'interdiction des exportations de nickel brut par l'Indonésie a amélioré les conditions de l'offre et un léger fléchissement des prix semble probable à terme.

23. Les marchés du zinc ont été caractérisés par une très forte variabilité ces deux dernières années. Entre mai 2015 et janvier 2016, le prix du zinc à la Bourse des métaux de Londres a perdu 34 % de sa valeur, tombant de 2 289 dollars à 1 512 dollars la tonne (voir fig. IX). Le recul de 2015 a été dû principalement à la faiblesse de la demande et à l'offre excédentaire. Par la suite, les fermetures de mines et des réductions de la production ont été à l'origine d'un déficit de l'offre qui a inversé la tendance, avec une augmentation de 88,4 % du prix entre janvier 2016 et février 2017, lorsqu'il a atteint 2 848 dollars la tonne, soit son niveau le plus haut depuis octobre 2007. Cependant, entre février et avril 2017, le prix du zinc a baissé de 7,6 %. Vu que le déficit de l'offre de zinc survenu en 2006 était principalement dû à une réduction de la production par les principaux producteurs, tout porte à croire que le niveau du prix va, à un moment donné, stimuler la production. Une hausse sensible des prix semble donc peu probable dans un avenir proche.

Figure IX

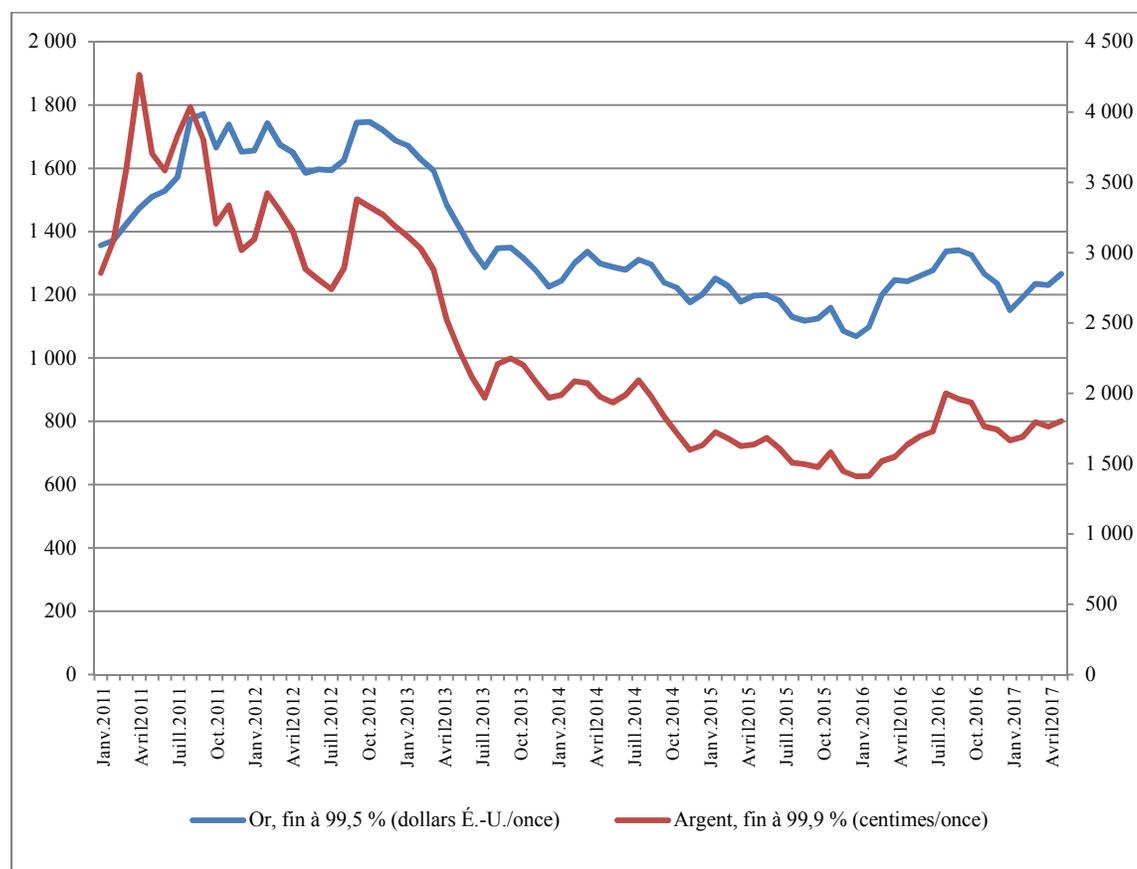
Prix nominaux de certains minéraux, minerais et métaux, janvier 2011-avril 2017



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

24. Les prix des métaux précieux se sont sensiblement accrus durant la première moitié de 2016 (voir fig. X). Entre janvier et juillet 2016, les prix de l'or ont augmenté de 21,9 %, passant de 1 097 à 1 337 centimes l'once. Au cours de la même période, le prix de l'argent a progressé de 41,7 %, passant de 1 411 à 1 999 centimes l'once. Les incertitudes géopolitiques et macroéconomiques dues à plusieurs facteurs, notamment la décision du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de quitter l'Union européenne et les faibles taux d'intérêt dans les principaux pays développés, semblent avoir dopé les investissements dans le secteur aurifère et par conséquent renchéri les prix des métaux précieux durant la période considérée dans le présent rapport. Les prix de l'or et de l'argent ont baissé au dernier trimestre de 2016 en raison de la décision du Conseil du système de réserve fédérale de relever le taux d'intérêt directeur aux États-Unis et de l'appréciation du dollar américain. En avril 2017, les prix moyens de l'or et de l'argent étaient respectivement de 1 266 et de 1 803 dollars l'once. À terme, le principal risque d'évolution à la baisse des prix des métaux précieux demeure les nouveaux relèvements du taux d'intérêt directeur aux États-Unis, tandis que la situation géopolitique et la perspective d'un dollar faible sont les principaux facteurs pouvant provoquer une hausse de ces prix.

Figure X

Prix nominaux de l'or et de l'argent, janvier 2009 à avril 2015

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données d'UNCTADstat.

D. Énergie

Pétrole brut

25. Ces 10 dernières années, les prix du pétrole brut ont été marqués par une forte variabilité. De janvier 2007 à mai 2017, le cours au comptant moyen du pétrole brut Brent⁴ a oscillé entre 133,9 dollars et 30,8 dollars le baril (voir fig. XI). Sur cette période, le prix le plus bas, 30,8 dollars le baril, a été enregistré en janvier 2016 et reste la valeur la plus faible relevée depuis décembre 2003. De juin 2014 à janvier 2015, le prix du pétrole a chuté de 56,7 %, tombant de 107,0 dollars à 48,4 dollars le baril. Depuis, les prix se sont globalement maintenus à de faibles niveaux.

26. Cet effondrement des prix, à la fin de 2014, est principalement imputable à une offre excédentaire, qui résulte de l'accroissement massif de la production d'huile de schiste en Amérique du Nord, de l'augmentation de la production dans les pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'un ralentissement de la croissance de la demande de pétrole brut. L'accumulation d'importantes réserves de pétrole brut a accentué le déséquilibre entre l'offre et la demande. Selon l'Energy Information Administration, la production mondiale de pétrole s'est intensifiée, passant de 93,7 millions à 97,5 millions de barils par jour entre juillet 2014 et juillet 2015, soit une augmentation de 3,8 millions de barils par jour, imputable à 46 % aux États non membres de l'OPEP. Au cours de la même période, la consommation mondiale n'a progressé que de 2,6 millions de barils par jour, ce qui a entraîné un accroissement considérable des stocks.

27. Face à la chute des prix, l'OPEP a décidé lors de sa Conférence ministérielle du 30 novembre 2016 de réduire sa production de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier 2017, l'effort le plus important revenant à l'Arabie saoudite avec une réduction de 486 000 barils par jour. Ces coupes ont servi de base à un accord signé peu après, le 9 décembre 2016, avec les principaux producteurs de pétrole hors OPEP, dont la Fédération de Russie, par lequel ces derniers se sont engagés à réduire leur production de 558 000 barils par jour. À court terme, cet accord a entraîné une hausse de 20,0 % du prix du pétrole, qui est passé de 45,3 dollars à 54,4 dollars le baril entre novembre 2016 et février 2017 avant de redescendre à 49,9 dollars le baril en mai 2017.

28. Lors d'une réunion tenue le 25 mai 2017, les pays de l'OPEP et les autres pays producteurs ont décidé de prolonger les coupes, qui devaient initialement prendre fin au mois de juin 2017, jusqu'en mars 2018. L'impact de cette décision dépendra de deux éléments : la mesure dans laquelle les pays parties à l'accord respectent ces réductions et l'ampleur de l'augmentation de la production dans ceux qui n'en sont pas signataires. À titre d'exemple, la production des États-Unis s'est accrue de 4,7 %, pour passer de 14,71 millions à 15,4 millions de barils par jour de janvier à mai 2017, compensant près de 40 % des réductions opérées par l'OPEP. Malgré les obstacles, techniques et autres, qui limitent les augmentations à court terme de la production aux États-Unis, les coupes décidées en mai 2017 ne suffiront vraisemblablement pas à ramener les prix du pétrole aux niveaux enregistrés début 2014. Par ailleurs, les stocks restant élevés, il est peu probable que ces prix remontent de façon marquée. Les anticipations d'une plus forte croissance de la demande pourraient contribuer à un raffermissement des prix du pétrole à terme.

⁴ Ci-après "prix du pétrole"

Gaz naturel

29. En raison des difficultés physiques du transport de cette ressource et des différences dans les accords contractuels entre les régions, les marchés du gaz naturel restent régionalisés, ce qui conduit à la coexistence de prix de référence parfois très éloignés, voire radicalement opposés. Ainsi, en février 2012, le prix frontière en Allemagne pour un million d'unités thermales britanniques de gaz naturel russe était de 12,22 dollars, contre 2,53 dollars au terminal Henry Hub en Louisiane (États-Unis).

30. Le cours du gaz naturel Henry Hub – qui sert souvent de référence mondiale – se situait à 1,70 dollar le million d'unités thermales britanniques en mars 2016 (voir fig. XI). Ce prix, le plus bas enregistré depuis plus de 20 ans, s'explique principalement par la faiblesse de la consommation associée à un hiver doux. Les prix au terminal Henry Hub ont ensuite fluctué, en suivant une tendance générale à la hausse, pour atteindre un niveau moyen de 3,12 dollars par million d'unités thermales britanniques en mai 2017. Selon l'Energy Information Administration, en 2017 et 2018, la demande pour la consommation et l'exportation devrait dépasser l'offre, ce qui permettra de réduire les stocks. Il faudra donc s'attendre à de nouvelles hausses du prix du gaz naturel Henry Hub dans la période à venir.

31. À terme, le développement rapide de l'infrastructure et de la nouvelle technologie propres au gaz naturel liquéfié pourrait améliorer l'intégration des marchés mondiaux. La capacité mondiale de liquéfaction a quasiment doublé de 2005 à janvier 2017, passant de 171 millions à 340 millions de tonnes par an⁵. Elle devrait continuer de croître rapidement avec la construction en 2017, principalement en Australie et aux États-Unis, d'installations pouvant traiter plus de 100 millions de tonnes par an. En 2015, le gaz naturel liquéfié représentait 32,5 % du commerce mondial de gaz naturel⁶. À moyen terme, l'augmentation des capacités dans ce domaine pourrait favoriser une convergence des prix.

Charbon

32. Le charbon reste le principal combustible utilisé pour produire de l'électricité dans le monde. Il s'agit également, pour les secteurs industriels de l'acier et du ciment, d'une source importante d'énergie thermique. Le charbon étant en outre responsable de 45 % des émissions de carbone de sources énergétiques, la réduction de sa contribution au bouquet énergétique mondial reste un défi majeur dans l'atténuation des changements climatiques. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, la part du charbon dans la production d'électricité est en baisse et devrait revenir de 41 % en 2014 à 36 % en 2021.

33. Les prix du charbon ont fluctué à la baisse entre le début de 2014 et le milieu de 2016, essentiellement en raison de l'excédent persistant de l'offre et de l'atonie de la demande d'importation en provenance de la Chine. Le prix de référence, celui du charbon thermique australien, a diminué de 36,1 %, tombant de 88 dollars à 56 dollars la tonne de janvier 2014 à juin 2016. Il a ensuite connu une forte augmentation, atteignant 111 dollars la tonne en novembre 2016, sous l'effet d'une baisse de l'offre en Australie couplée à une augmentation de la demande d'importation de la Chine, où la production nationale avait été réduite pour pallier l'offre excédentaire et accroître la rentabilité du secteur du charbon. À la suite de l'amélioration des conditions de l'offre, notamment grâce à la levée partielle des restrictions pesant sur la production chinoise, le prix du charbon est redescendu à

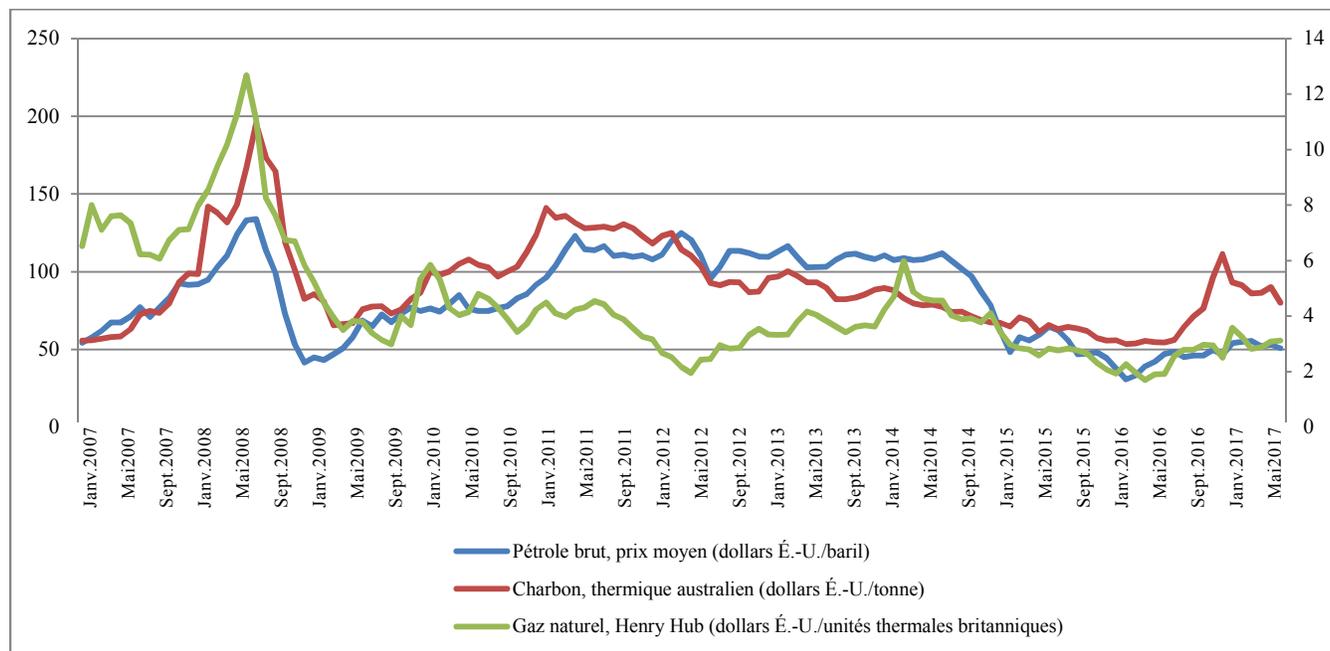
⁵ Union internationale du gaz, « World Liquefied Natural Gas Report » (2010) et « World Liquefied Natural Gas Report » (2017)

⁶ British Petroleum, « Statistical Review of World Energy » (2016).

80 dollars la tonne en mai 2017. Compte tenu de la forte capacité de production, il faut s'attendre à une nouvelle baisse des prix.

Figure XI

Indices des prix du pétrole brut, du charbon et du gaz naturel, janvier 2007-mai 2017



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après les données provenant des Statistiques financières internationales publiées par le Fonds monétaire international.

III. Le dialogue international sur les produits de base et l'enjeu de la diversification

A. Dialogue sur les tendances et perspectives des marchés des produits de base

34. Conformément à la résolution 70/191 de l'Assemblée générale, un dialogue sur les tendances et perspectives des marchés des produits de base et leurs incidences, en particulier dans les pays en développement qui en sont tributaires, a eu lieu le 16 mai 2016 au Siège de l'ONU à New York. Après l'ouverture du dialogue, par le Président de l'Assemblée générale, des représentants de l'Organisation internationale du travail, du FMI, de la CNUCED, des milieux universitaires et de la société civile ont fait des exposés qui ont été suivis d'interventions de représentants des États Membres. Les principales questions examinées lors du dialogue sont résumées ci-après.

35. Les recettes tirées de la production et de l'exportation de produits de base demeurent essentielles pour les pays en développement, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs qui lui sont associés, pour laquelle ils doivent mobiliser des ressources. Depuis 2011, les prix des produits de base baissent, grevant les budgets publics des marchés émergents et des pays les moins avancés. Les pays en situation particulière, tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, rencontrent des difficultés

spécifiques car la baisse des prix des produits de base menace leur croissance durable et aggrave leur position débitrice.

36. La pression à la baisse qui s'exerce sur les prix des produits de base est principalement imputable à l'offre excédentaire, au manque de dynamisme de la situation économique mondiale et à la vigueur du dollar des États-Unis par rapport aux autres monnaies. La financiarisation des marchés des produits de base a également accentué l'instabilité des prix de ces produits. Les facteurs qui expliquent la baisse de la valeur marchande des produits primaires varient d'un groupe de produits à l'autre. Ainsi, les marchés des minéraux, des métaux et des minerais ont particulièrement souffert de la fragilité de la reprise économique dans les économies développées, comme le Japon et l'Union européenne, et du ralentissement de la croissance en Chine ainsi que dans d'autres économies émergentes. L'association de ces facteurs avec la baisse des prix des produits de base rend la situation complexe pour les pays en développement tributaires de ces produits, surtout dans ceux où les autorités semblent avoir mal anticipé l'inversion de tendance qui a mis fin à 10 années d'envolée des prix de ces produits. Pour ces pays, l'évolution négative des prix conduit à une aggravation de la situation financière, à une accentuation de la vulnérabilité face à l'endettement et du risque souverain, à la détérioration de la balance des opérations courantes et à l'épuisement des réserves de change. Entre 2010 et 2015, par exemple, les déficits des budgets publics en Afrique ont, en moyenne, doublé, pour atteindre 6,9 % du PIB, pour partie en raison de la baisse des prix des produits de base et des recettes.

37. Selon une évaluation récente du FMI, si la croissance des pays en développement tributaires des produits de base s'est fortement ralentie avec la chute des prix de ces produits, les perspectives de croissance de ceux qui ont diversifié leurs exportations se sont en revanche peu modifiées. Par ailleurs, les pays qui se tournent vers des sources de croissance diversifiées favorisent l'avènement de sociétés plus égalitaires. L'égalité étant indispensable à la durabilité, un lien étroit existe donc avec les objectifs de développement durable. Le FMI estime que le PIB des pays ayant des économies diversifiées continuera d'augmenter en moyenne de 6 % par an, tandis que les pays en développement tributaires des produits de base verront leurs perspectives de croissance revenir de 6 % à 3 %, ce qui renforce le bien-fondé de la diversification économique. Toutefois, celle-ci demandant du temps, elle peut être considérée comme un objectif économique à moyen terme. Traditionnellement, lorsque la situation financière se détériore, les gouvernements réduisent les dépenses publiques. Mais cette pratique entrave l'investissement public, ce qui est contre-productif pour la croissance économique. Aussi, à court terme, les gouvernements doivent se montrer prudents en matière de réduction des dépenses publiques tout en veillant à mobiliser davantage de recettes, ce qui contribuera à stabiliser le ratio de la dette publique au PIB.

38. Les politiques intégrées relatives aux produits de base qui visent à assurer la sécurité alimentaire ont également été abordées lors du dialogue. La chute des prix alimentaires peut être initialement positive pour les consommateurs des pays en développement. Cependant, si ces pays sont aussi des exportateurs de ces produits, alors elle risque de déséquilibrer les recettes publiques, de compliquer le financement des politiques de développement agricole et de compromettre la sécurité alimentaire. Cette dernière dépend de politiques de développement agricole permettant aux petits agriculteurs d'accéder plus largement aux chaînes d'approvisionnement et aux marchés en général. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille automatiquement exporter les produits des petits agriculteurs; mieux vaudrait, par exemple, vendre ces produits ruraux sur les marchés nationaux urbains. Cette politique d'inclusion est particulièrement importante pour les femmes.

39. Au cours du dialogue, la question de la protection sociale et de la création d'emplois a également été abordée. Parvenir à une croissance inclusive et durable est impossible sans création d'emplois. Cela est particulièrement pertinent dans la mesure où, selon les projections, il faudra créer 600 millions d'emplois d'ici à 2020. Pourtant, la croissance économique récente a parfois été qualifiée de « croissance sans emplois », ce qui signifie que la croissance économique des pays en développement, notamment celle des pays les moins avancés qui est passée de 6 à 8 % depuis 2000, ne s'est pas accompagnée de nouveaux emplois. Ce phénomène touche en particulier les jeunes. Les marchés de produits de base se caractérisant en outre par une forte instabilité, les recettes exceptionnelles enregistrées au cours des périodes d'essor sont généralement compensées par les effets négatifs des périodes où les prix sont bas ou en baisse. Il est donc essentiel, afin d'améliorer la croissance à long terme et les perspectives de développement, de réduire l'instabilité et les risques liés à la dépendance à l'égard de ces produits.

40. Il est ressorti du dialogue que cette dépendance touchait la plupart des pays en développement. À moyen et à long termes, la diversification vers des produits et services à plus forte valeur ajoutée, ainsi que de l'expansion des marchés grâce à des accords commerciaux régionaux, peuvent contribuer à la réduire. Face à la variabilité excessive des prix, une action concertée s'impose au niveau mondial, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, qui sont confrontés à des contraintes structurelles. Parmi les solutions proposées figurait l'amélioration de la transparence des prix sur le modèle du Système d'information sur les marchés agricoles et de l'Initiative commune sur les données pétrolières et gazières. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la situation des réserves alimentaires régionales, il a été proposé de renforcer le commerce régional et de créer des établissements bancaires régionaux à l'appui du développement des infrastructures. De nouvelles stratégies de croissance agricole favorisant la diversification vers des activités non agricoles et l'amélioration de l'intégration des petits, moyens et grands exploitants dans les chaînes d'approvisionnement rurales et urbaines, régionales et mondiales sont également nécessaires.

B. L'enjeu de la diversification

41. Les participants au dialogue sur les tendances et perspectives des marchés des produits de base ont mis en évidence les risques et effets négatifs de la dépendance à l'égard de ces produits. Face à l'instabilité des marchés internationaux des produits de base observée au cours de la décennie écoulée, une transformation structurelle est donc indispensable dans les pays en développement concernés. Ceux-ci se caractérisent, par définition, par une forte concentration des recettes d'exportation et sont souvent tributaires de quelques produits de base exportés vers un petit nombre de marchés. Divers risques pèsent ainsi sur leur croissance et leur développement⁷, notamment en raison d'une forte instabilité économique et d'une plus grande dépendance envers l'extérieur. L'instabilité étant préjudiciable à la croissance économique, le fait qu'ils soient tributaires des produits de base menace leurs perspectives de développement à long terme.

42. S'il existe des stratégies permettant aux pays en développement tributaires des produits de base de faire face à l'incidence potentiellement négative de l'instabilité

⁷ Le prochain rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui portera sur les produits de base et le développement, contiendra une analyse détaillée des incidences de cette dépendance sur différents aspects du développement économique, social et humain.

de la position extérieure induite par la forte concentration de leurs exportations, comme les politiques budgétaires anticycliques, le seul moyen, pour eux, de surmonter durablement leur dépendance est de diversifier leurs exportations. La diversification accroît la stabilité des recettes en devises et limite la variabilité du taux de croissance économique, profitant au revenu à long terme et à l'évolution de la productivité.

43. La diversification des exportations peut prendre des formes diverses. La diversification horizontale consiste à élargir la gamme des produits dans un secteur donné, tandis que la diversification verticale suppose un changement des parts relatives des secteurs dans le total des exportations. Par ailleurs, le remplacement de produits primaires par des produits plus ouverts permet aux pays exportateurs de conserver davantage de valeur ajoutée. La production de biens à plus forte valeur ajoutée entraîne également la création d'emplois mieux rémunérés que ceux généralement nécessaires à la production de produits de base. La diversification et la progression dans la chaîne de valeur sont donc au cœur de la transformation structurelle que les pays en développement tributaires de ces produits doivent entreprendre pour retrouver une trajectoire de croissance et de développement durable à long terme.

44. S'agissant de la diversification des exportations et de l'amélioration de la qualité, il n'existe pas de solution toute faite. Chaque pays en développement tributaire des produits de base est confronté à un ensemble unique de difficultés et de contraintes à surmonter afin d'engager un processus de transformation structurelle. Parmi les politiques favorables à la diversification figurent généralement des mesures de promotion de l'investissement, essentiel à l'émergence de nouveaux produits et secteurs. Ces mesures incluent la stabilisation de l'environnement macroéconomique, l'amélioration du climat des affaires, dont l'accès à des financements, le renforcement du capital humain et l'investissement dans les infrastructures. Des politiques encourageant la création de liens entre les activités de production des secteurs des produits de base et des autres secteurs peuvent aussi contribuer à la diversification.

45. Plusieurs organismes des Nations Unies mettent en œuvre des projets appuyant la diversification industrielle des pays en développement. Ainsi, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aide plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest à renforcer leur infrastructure de la qualité afin de promouvoir les exportations de produits autres que les produits de base. Assurer le respect des normes de qualité et de sécurité imposées par les grands marchés de destination constitue une contrainte majeure à l'exportation de nombreux produits des pays en développement. La Banque mondiale finance par ailleurs de nombreux projets visant à diversifier les exportations et les sources de revenus des pays en développement tributaires des produits de base. Par exemple, un projet en Mongolie facilite l'accès des petites et moyennes entreprises des secteurs non miniers aux marchés d'exportation. Un autre projet financé par la Banque mondiale vise à renforcer l'industrie agro-alimentaire en Zambie.

46. La CNUCED a également mis en œuvre des projets aidant les pays en développement tributaires des produits de base à diversifier leur économie, à accroître la valeur ajoutée et à transformer leurs secteurs des produits de base en une source majeure de croissance et de développement durable. Dans les activités de coopération technique entrent actuellement deux projets du Compte de l'ONU pour le développement : le premier, financé par la neuvième tranche et intitulé « Renforcement de la capacité des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale de resserrer les liens entre la production nationale et le secteur des ressources minérales », aide les pays à créer les conditions nécessaires

pour resserrer les liens entre le secteur minier et le reste de l'économie, de sorte que les investissements dans ledit secteur facilitent la création d'emplois et l'ouverture de débouchés pour les entreprises locales; le second, financé par la dixième tranche et intitulé « Promotion des produits dérivés du coton en Afrique de l'Est et en Afrique australe », contribue à renforcer la capacité des acteurs de la chaîne de valeur du coton d'évaluer la situation et les perspectives du marché pour les produits dérivés du coton, ainsi que celle des décideurs de formuler des politiques factuelles pour développer la production de dérivés du coton et d'élaborer des profils d'investissement en vue d'attirer les investisseurs potentiels dans ces secteurs.

47. Les pays en développement tributaires des produits de base devront désormais relever un défi majeur : diversifier leurs activités de manière durable et productive et opérer, dans cette optique, une transformation structurelle propice aux secteurs et activités à plus forte productivité et valeur ajoutée et offrant des perspectives de croissance à long terme. Dans le cadre du Programme 2030, cet effort appelle également la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux de la transformation structurelle, notamment de sa contribution à l'élimination de la pauvreté. Les stratégies de diversification industrielle doivent en outre mettre l'accent sur l'intégration des femmes confrontées à des problèmes spécifiques en matière d'égalité des sexes, y compris l'accès à la terre et au crédit, et sur les normes sociales qui freinent leur participation économique.

C. Conclusions et mesures à prendre

48. L'effondrement des prix des produits de base, amorcé en 2011, a pris fin au début de 2016, avec un relèvement qui a duré jusqu'au début de 2017. Toutefois, les chiffres les plus récents jettent le doute sur la durabilité de ce retournement de tendance. La hausse des prix des produits de base enregistrée en 2016 a été bénéfique pour les pays en développement tributaires de ces produits, durement touchés par la récession économique induite par cinq années de baisse des prix. Mais l'instabilité et le manque de prévisibilité des marchés des produits de base qui ont marqué la dernière décennie, avec d'importants mouvements à la baisse et à la hausse des prix, ont une nouvelle fois démontré les risques liés à cette dépendance. Ainsi, poursuivre la diversification de l'économie et des marchés d'exportation peut être considérée comme une stratégie de développement tournée vers l'avenir et propice au Programme 2030. La diversification améliorerait la résilience des économies, qui ne seraient alors plus exclusivement tributaires des recettes issues de l'exportation des produits de base.

49. La diversification n'est pas seulement un mécanisme d'assurance permettant aux économies tributaires des produits de base de se protéger de l'instabilité des marchés mondiaux; elle est également un moteur de croissance économique et de développement. Les gouvernements des pays en développement tributaires des produits de base peuvent favoriser ce processus au moyen de politiques qui encouragent la création d'un environnement macroéconomique stable et propice aux investissements, et garantissent les infrastructures de qualité et les compétences professionnelles dont le secteur privé a besoin pour développer de nouveaux secteurs et activités. Les organisations internationales, pour leur part, peuvent accompagner les pays en développement tributaires des produits de base dans leurs efforts de diversification en soutenant des projets locaux et nationaux, en faisant la promotion des moyens d'intervention efficaces et en encourageant la mise en commun des enseignements tirés des cas de transformation structurelle réussie. Le renforcement des capacités dans ces pays doit se voir accorder, à cet égard, une importance centrale.